

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01108

Numéro SIREN : 810 733 824

Nom ou dénomination : FINOVAM GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2022 sous le numéro de dépôt 18090

225018090 LH

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : Euratechnologies

165 avenue de Bretagne

59000 LILLE

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2021

* *



François René LETOURNEUR
Président

BILAN

Actif	Bruit	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/21	Net 31/12/2020	Passif	Net 31/12/21	Net 31/12/2020
Actionnaires capital souscrit non appelé					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorp et Corp.					Capital souscrit appelé versé	350 000	350 000
Immobilisations incorporelles	25 673	25 673	0	1 342			
Immobilisations corporelles	15 092	9 999	5 094	6 277	Réserve légale	31 100	31 100
Immobilisations financières							
Participations			0	0	Report à nouveau	504 956	590 204
Autres Immo.Financières	5 582		5 582	3 454	Résultat de l'exercice	-347 969	-85 248
TOTAL I	46 348	35 672	10 676	11 073	TOTAL I	538 088	886 056
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
Clients	0	0	0	61 454	Provisions pour risques & charges		
Autres créances	29 986	0	29 986	30 806	TOTAL II		
Produit à recevoir	0	0	0	0	DETTES		
Total créances	29 986	0	29 986	92 260	Emprunts et dettes financières divers		16 121
Disponibilités	912 705		912 705	1 003 738	Dettes fourniss. & epes rattachés	119 595	78 295
Comptes de régularisation					Dettes fiscales et sociales	210 710	132 635
Charges constatées d'avance	6 928		6 928	6 036	Autres dettes	91 903	
TOTAL II	949 619	0	949 619	1 102 034	Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	995 967	35 672	960 295	1 113 107	TOTAL III	422 207	227 051
					TOTAL GENERAL	960 295	1 113 107

FINOVAM GESTION SAS

COMPTE DE RESULTAT, Présentation Liasse Fiscale

En EUR	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises		
Production vendue, biens		
Production services, dont :	1 072 109	1 124 663
Chiffre d'affaires net	1 072 109	1 124 663
Production stockee		
Production immobilisee		
Subvention d'exploitation		
Reprises amortiss. + provisions		
Autres produits	3	113
Total pmts d'expl. (2) (I)	1 072 112	1 124 777
Achats de marchandises		
Variation de stock march.		
Achats de matieres premieres		
Variation de stock mat. prem.		
Autres achats, charges externes dont :	522 479	351 154
Impôts,taxes & versements assimilés	84 996	88 857
Salaires et traitements	534 297	524 104
Charges sociales	278 547	269 194
Dotations aux amortis. & provisions	4 464	8 849
Immos : Dot. aux dépréciations		
Actif circ. : Dot. provisions		
Risques : Dot. provisions		
Autres charges	3	76
Total charges d'expl. (II)	1 424 787	1 242 235
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 352 675	- 117 458
Benef attr. ou perte tr. (III)		
Perte supp. ou benef tr. (IV)		
Produits financiers de part.		
Prod. autres valeurs mobil.		
Autre intérêts & produits ass	6 037	454
Reprises et transferts de charges		
Differences pos. de change		
Produits nets / cessions v.m.p.		
Total Produits fin. (V)	6 037	454
Dotations financieres		
Interets & charges assimiles		
Difference negative de change		
Charges nettes / cessions v.m.p.		
Total Charges fin. (VI)	-	-
RESULTAT FINANCIER	6 037	454
RES. COURANT AVANT IMPOT	- 346 639	- 117 004
Produits except.: ope. gestion		
Produits except.: ope. Capital		
Reprises sur provisions et dépréciations		
Total produits except. (VII)		
Charges exept. ope gestion		
Charges except.: ope. Capital	1 330	781
Dotations exceptionnelles		
Total charges except. (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 1 330	- 781
Participation des salaries (IX)		
Impôts sur les bénéfices	-	32 537
BENEFICE OU PERTE	- 347 969	- 85 248

ANNEXE 2021

ANNEXE 2021**SOMMAIRE**

Partie	Note	Objet	Page
I		Faits marquants	3
II		Règles et méthodes comptables	4
III		Compléments d'informations au bilan et compte de résultat	5
	1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
	2	Immobilisations financières	7
	3	Dépréciations sur immobilisations financières	
	4	Etat des échéances des créances	
	5	Provisions pour risques	
	6	Etat des échéances des dettes	8
	7	Dettes fournisseurs	
	8	Dettes fiscales et sociales	
	9	Autres dettes	
	10	Composition du capital social	
	11	Effectif au 31 décembre	9
	12	Montant des engagements hors bilan	
	13	Entreprises liées	

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Faits marquants

L'année 2021 a été marquée par le lancement de deux nouveaux véhicules sous gestion : Finovam II FPCI le 31 mars 2021 et FIRA II FPCI le 22 novembre 2021. Ces fonds sont successeurs à Finovam SCR et Fira Nord Est.

1.2 Evénements post-clôture

Le conflit en UKRAINE survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un événement postérieur qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels 2021 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

Présentation des postes du bilan

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont pratiqués suivant le mode linéaire basé sur la durée de vie normale des immobilisations, conformément aux règles applicables au 1^{er} janvier 2005. Les durées de vie étant proches des durées d'usage, les amortissements sont calculés d'après les taux indiqués ci-dessous. Lorsqu'une valeur résiduelle peut être déterminée, elle est déduite du coût d'acquisition afin d'obtenir la base amortissable.

Immobilisations incorporelles	5 ans	20 %
Sauf logiciels	12 mois	100 %
Matériel et outillage	5 ans	20 %
Agencements – Aménagements	10 ans	10 %
Matériel de transport	3 ans	33,33 %
Matériel de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %
Mobilier de bureau	10 ans	10 %

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Présentation du compte de résultat

Toutes les valeurs sont exprimées en coût historique. Les produits comme les charges correspondent, prorata temporis, à la période couvrant l'exercice et sont enregistrés dès leur engagement.

III

**COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT
AUTRES INFORMATIONS**

A - Postes du bilan**Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles.****a) Valeurs brutes**

En €	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/21
Frais d'établissement	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.	8 616			8 616
Total Immob. Incorporelles	25 673		-	25 673
Aménagements agencements	618			618
Matériel transport et équipement	-			-
Matériel de bureau	6 928			6 928
Matériel informatique	7 718	3 270	- 3 442	7 546
Mobilier de bureau	-			-
Immobilisations corpor. en cours	-			-
Total Immob. Corporelles	15 264	3 270	- 3 442	15 092

Totaux	40 937	3 270	- 3 442	40 765
--------	--------	-------	---------	--------

b) Amortissements

En €	Ouverture	Dotations	Reprises	Valeur 31/12/21
Immobilisations incorporelles	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.	7 274	1 342		8 616
Total Immob. Incorporelles	24 331	1 342	-	25 673
Aménagements agencements	481	137		618
Matériel transport et équipement				
Matériel de bureau	5 152	994		6 146
Matériel informatique	3 355	1 991	2 112	3 234
Mobilier de bureau				
Total Immob. corporelles	8 974	3 122	2 112	9 998
Totaux	33 319	4 464	2 112	35 672

Note 2 : Immobilisations financières

En €	Solde initial	Augmentations	Diminutions	Valeurs 31/12/21
Cautions et dépôts versés	3 454	2 128		5 582
Actions propres	-	-		-
	3 454	2 128		5 582

Note 3 : Dépréciations sur immobilisations financières.

Néant

Note 4 : Etat des échéances des créances.

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Cautions et dépôts versés	5 582	2 574	3 008
ACTIF CIRCULANT			
Clients	0	0	
Autres Créances	29 986	29 986	
Produits à recevoir	0	0	
Charges constatées d'avance	6 298	6 298	
Total général	41 866	38 858	3 008

Les créances clients concernent des facturations aux fonds/SCR gérées titre du mandat de gestion ou des refacturations de charges liées.

Note 5 : Provisions pour risques.

Néant.

Note 6 : Etat des échéances des dettes

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
DETTES			
Comptes Courants	0	0	
Dettes fournisseurs & rattachés	119 595	119 595	0
Dettes fiscales et sociales	210 710	210 710	0
Créditeurs divers	91 903	91 903	0
Produits constatés d'avance	0	0	0
Total général	422 207	422 207	0

Note 7 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Solde fournisseurs au 31/12/2021	111 787
Fournisseurs factures non parvenues	7 808
Total fournisseurs	119 595

Note 8 : Dettes fiscales et sociales.

Personnel	88 530
Etat, Sécurité sociale et org sociaux	122 180
Total des dettes fiscales et sociales	210 710

B - Postes du compte de résultat**Note 10 : Produits et charges exceptionnelles.**

Poste non significatif.

C – Autres informations**Note 11 : Composition du capital social.**

	Nombre	Montant
Actions composant le capital au 31/12/2021	350 000	350 000

La valeur nominale des parts est de 1,00 € (un)

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : Euratechnologies

165 avenue de Bretagne

59000 LILLE

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DU 15 JUIN 2022

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME RESOLUTION PROPOSEE

Sur la proposition qui lui est faite, l'Assemblée Générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à 347.968,74 € de la manière suivante :

- En apurement total par imputation sur le
compte « Report à nouveau » créditeur.....- 347.968,74 €
qui s'élevait à + 504.956,32 €
et qui s'élèvera à + 156.987,58 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

DEUXIEME RESOLUTION ADOPTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à 347.968,74 € de la manière suivante :

- En apurement total par imputation sur le
compte « Report à nouveau » créditeur.....- 347.968,74 €
qui s'élevait à + 504.956,32 €
et qui s'élèvera à + 156.987,58 €

et puis de virer ledit solde du crédit du compte « Report à nouveau » :

- au compte « Autres réserves »..... + 156.987,58 €
qui s'élevait à 0,00 €
et qui s'élèvera à + 156.987,58 €

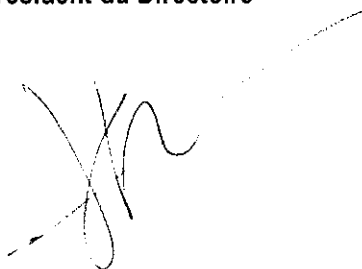
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 JUIN 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

François-René LETOURNEUR
Président du Directoire



FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €
Siège Social : 165 avenue de Bretagne
Parc Euratechnologies
59000 LILLE
810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUIN 2022 – 17H00

* *

Mesdames, Messieurs, Chers Associés,

Conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant son exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2021, l'activité de la Société correspond au septième exercice d'activité.

- Evénements importants de l'exercice

La Société, créée en avril 2015 et agréée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'AMF en juin 2015, a consacré l'essentiel de l'exercice à développer son activité :



FINOVAM a arrêté ses investissements dans de nouvelles participations en 2020. Au 31/12/2021, FINOVAM a effectué 4 réinvestissements pour un total de 466 K€. La Société a également réalisé 4 sorties (ILS, CCCP, UNAIDE et IMABIOTECH) pour un montant total de 2.774 K€.

Le fonds successeur FINOVAM 2 a été créé sous forme de FPCI à hauteur de 14 M€ en Avril 2021. FINOVAM 2 a réalisé 2 nouveaux investissements pour un total de 600 K€.

Le fonds FIRA a arrêté de prendre des nouveaux investissements en 2020 ; 6 réinvestissements ont été réalisés au cours de l'année 2021 pour un montant de 1.103 K€.

Le fonds successeur FIRA 2 a été créé sous forme de FPCI à hauteur de 30 M€ en Novembre 2021. Le fonds a réalisé deux investissements pour un montant de 838 K€.

Les fonds sous gestion sont de 94 M€ en Décembre 2021.

Notre effectif en fin d'exercice était de 7 personnes.

A la clôture de l'exercice au 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'établit à 1.072.109 €.

- **Pandémie de la COVID-19**

L'avènement, puis le développement, de la crise sanitaire du COVID 19 va causer de lourdes difficultés économiques et financières dont l'étendue et la profondeur ne sont toujours complètement appréhendables à ce jour ; Les collaborateurs de FINOVAM GESTION demeurent mobilisés pour assurer leur meilleur soutien aux entreprises en lesquelles les fonds gérés ont des participations.

Les évènements ainsi intervenus relatifs à la pandémie liée au COVID 19 n'ont pas eu d'impact sur les comptes sociaux 2021 présentés ; Il est difficile à ce stade d'en chiffrer l'impact effectif au titre de nos activités et résultats à long terme.

- **Transfert du siège social et établissement principal**

Aux termes de Décisions Unanimes des Associés en date du 16 Décembre 2021, la Collectivité des Associés a décidé le transfert du siège social et établissement principal, à compter du 1^{er} Janvier 2022, du Parc Scientifique de la Haute Borne, Park Plaza II, 11 avenue de l'Harmonie, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ au 165 avenue de Bretagne- Parc Euratechnologies, 59000 LILLE. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

- **Mandats des Membres du Conseil de Surveillance, des Membres du Directoire et du Président**

Nous vous rappelons qu'aux termes de délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 11 Juin 2020, la collectivité des Associés de FINOVAM GESTION a décidé de renouveler chacun des mandats des membres du Conseil de Surveillance pour une durée de CINQ années expirant à l'issue de la Décision Collective des Associés de la Société statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance en sa réunion à l'issue de ladite Assemblée Annuelle a décidé de renouveler chacun des mandats des membres du Directoire, ainsi que de confirmer Monsieur François-René LETOURNEUR en son mandat de Président et



Madame Hélène CANNARD en ses fonctions de second dirigeant au sens de la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

o **Contexte international actuel**

Le conflit en UKRAINE survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un événement postérieur au 31 décembre 2021 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Eu égard à l'absence d'activité avec l'UKRAINE, la situation de la Société à la date de l'arrêté des comptes n'est pas remise en cause.

Le contexte international actuel (guerre en UKRAINE, situation sanitaire) conduit à des hausses significatives de l'énergie et à une volatilité des taux dans le monde. Il n'est toutefois pas possible à l'heure actuelle d'en mesurer les enjeux sur le résultat de la Société.

- Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

- o Levée complémentaire en cours du fonds FIRA Nord-Est 2.

II. FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activité des filiales et participations

La société ne détient aucune filiale ou participation au 31 décembre 2021.

- Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation ou prise de contrôle et n'a procédé à aucune cession.



III. RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

A la clôture de cet exercice au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élève à 960.295 € net contre 1.113.107 € net à la clôture de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires s'élève à 1.072.109 € contre 1.124.663 € en 2020.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 3 € contre 113 € en 2020.

Ainsi les produits d'exploitation s'élèvent à un montant de 1.072.112 € contre 1.124.777 € à la clôture de l'exercice précédent.

L'effectif moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 7 personnes (contre 6 en 2020).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 534.297 € contre 524.104 € en 2020. Le montant des charges sociales s'élève à 278.547 € contre 269.194 € en 2020.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 522.479 € contre 351.154 € en 2020.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 84.996 € contre 88.857 € en 2020.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 4.464 € contre 8.849 € en 2020.

Des autres charges pour 3 € (contre 76 € en 2020).

Les charges d'exploitation se sont ainsi élevées à 1.424.787 € contre 1.242.235 € à la clôture de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi pour l'exercice déficitaire à hauteur de 352.675 € contre un résultat déficitaire de 117.458 € à la clôture de l'exercice précédent.

En l'absence de charges financières (idem qu'en 2020), et compte tenu d'un résultat financier positif à hauteur de 6.037 € (contre + 454 € en 2020), le résultat courant avant impôt ressort pour l'exercice déficitaire à hauteur de 346.639 € contre un résultat déficitaire de 117.004 € à la clôture de l'exercice précédent.

A raison de charges exceptionnelles à hauteur de 1.330 € (contre 781 € en 2020) et en l'absence de produits exceptionnels (idem qu'en 2020), le résultat exceptionnel ressort pour l'exercice déficitaire à hauteur de 1.330 € contre un résultat déficitaire de 781 € à la clôture de l'exercice précédent.

En l'absence de participation des salariés et d'impôt sur les sociétés (contre une charge



de 32.537 € en 2020), le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 se traduit par une perte nette comptable de 347.968,74 € contre une perte nette comptable de 85.248,11 € au 31 Décembre 2020.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte nette comptable de 347.968,74 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de cette perte nette comptable de l'exercice de la manière suivante :

- En apurement total par imputation sur le
compte « Report à nouveau » créditeur – 347.968,74 €
qui s'élevait à + 504.956,32 €
et qui s'élèverait à + 156.987,58 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 538.088 €.

IV. DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

V. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquets du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

VI. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :



VII. TABLEAU DES RESULTATS

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Nature des opérations	2017	2018	2019	2020	2021
I. Capital en fin d'année					
Capital social	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Nature d'actions ordinaires existantes	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Nombre d'obligations convertibles en actions					
II. Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 374 397	1 397 462	1 451 934	1 124 663	1 072 109
Résultat avant impôts, amort., prov et part salariés	239 669	166 274	121 746	-108 936	-343 505
Impôts sur les bénéfices	79 169	45 617	32 537	-32 537	0
Résultat après impôts, amort., prov et part salariés	154 186	109 969	77 530	-85 248	-347 969
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Montant des bénéfices distribués					
III Résultat par action					
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	0,68	0,48	0,35	0,31	0,98
Résultats après impôts, part salariés, amorti et prov	0,44	0,31	0,22	0,24	0,99
Dividende distribués à chaque action					
IV. Personnel					
Nombre de salariés au 31 décembre	5	6	5	6	7
Montant de la masse salariale	671545	744817	771216	793298	812844
Montant des sommes versées au titre des av. sociaux					

VIII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 227-10 du Code de commerce et 19 des statuts, d'approuver les conventions visées auxdits articles et conclues au cours de l'exercice écoulé ainsi que les conventions antérieures dont l'exécution s'est poursuivie au cours de ce même exercice.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

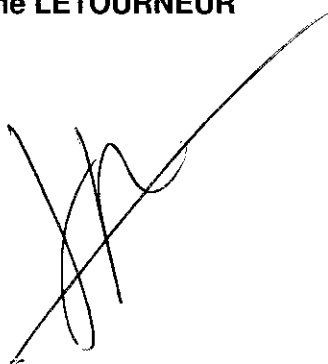
IX. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous informons qu'aucun mandat de Membre du Conseil de Surveillance ou de Commissaire aux Comptes n'arrive à expiration à l'issue de la présente consultation.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Directoire quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Directoire
François René LETOURNEUR

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long diagonal stroke extending upwards and to the right.

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €
Siège Social : 165 avenue de Bretagne
Parc Euratechnologies
59000 LILLE
810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 15 JUIN 2022

* *

Chers Associés,

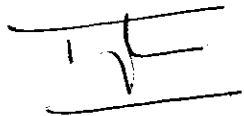
Le Directoire de notre Société vous a convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte notamment de la situation et de l'activité de notre Société durant son exercice clos le 31 décembre 2021, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Vous venez d'entendre la lecture des rapports du Directoire et du Commissaire aux Comptes.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil de Surveillance





KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Finovam Gestion S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



François - René LEFOURNEUR

Président

Exercice clos le 31 décembre 2021

Finovam Gestion S.A.S.

165 avenue de Bretagne - Parc Euratechnologies - 59000 Lille

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Finovam Gestion S.A.S.

Siège social : 165 avenue de Bretagne - Parc Euratechnologies - 59000 Lille
Capital social : € 350 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société Finovam Gestion S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Finovam Gestion S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense et Marcq en Baroeul, le 31 mai 2022

KPMG S.A

Xavier de Coninck
Associé

Arnaud
Delpierre
e

Signature
numérique de
Arnaud Delpierre
Date : 2022.05.31
17:07:40 +02'00'

Arnaud Delpierre
Associé

BILAN

Actif	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/21	Net 31/12/2020	Passif	Net 31/12/21	Net 31/12/2020
Actionnaires capital souscrit non appelé					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorp et Corp.					Capital souscrit appelé versé	350 000	350 000
Immobilisations incorporelles	25 673	25 673	0	1 342			
Immobilisations corporelles	15 092	9 999	5 094	6 277	Réserve légale	31 100	31 100
Immobilisations financières					Report à nouveau	504 956	590 204
Participations			0	0	Résultat de l'exercice	-347 969	-85 248
Autres Immo.Financières	5 582		5 582	3 454	TOTAL I	538 088	886 056
TOTAL I	46 348	35 672	10 676	11 073			
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
Clients	0	0	0	61 454	Provisions pour risques & charges		
Autres créances	29 986	0	29 986	30 806	TOTAL II		
Produit à recevoir	0	0	0	0	DETTES		
Total créances	29 986	0	29 986	92 260	Emprunts et dettes financières divers		16 121
Disponibilités	912 705		912 705	1 003 738	Dettes fourmiss. & cptes rattachés	119 595	78 295
Comptes de régularisation					Dettes fiscales et sociales	210 710	132 635
Charges constatées d'avance	6 928		6 928	6 036	Autres dettes	91 903	
TOTAL II	949 619	0	949 619	1 102 034	TOTAL III	422 207	227 051
TOTAL GENERAL	995 967	35 672	960 295	1 113 107	TOTAL GENERAL	960 295	1 113 107

FINOVAM GESTION SAS

COMPTE DE RESULTAT, Présentation Liasse Fiscale

En EUR	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises		
Production vendue, biens		
Production services, dont :	1 072 109	1 124 663
Chiffre d'affaires net	1 072 109	1 124 663
Production stockee		
Production immobilisee		
Subvention d'exploitation		
Reprises amortiss. + provisions		
Autres produits	3	113
Total pdts d'expl. (2) (I)	1 072 112	1 124 777
Achats de marchandises		
Variation de stock march.		
Achats de matieres premieres		
Variation de stock mat. prem.		
Autres achats, charges externes dont :	522 479	351 154
Impôts,taxes & versements assimilés	84 996	88 857
Salaires et traitements	534 297	524 104
Charges sociales	278 547	269 194
Dotations aux amortis. & provisions	4 464	8 849
Immos : Dot. aux dépréciations		
Actif circ. : Dot. provisions		
Risques : Dot. provisions		
Autres charges	3	76
Total charges d'expl. (II)	1 424 787	1 242 235
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 352 675	- 117 458
Benef attr. ou perte tr. (III)		
Perte supp. ou benef tr. (IV)		
Produits financiers de part.		
Prod. autres valeurs mobil.		
Autre intérêts & produits ass	6 037	454
Reprises et transferts de charges		
Differences pos. de change		
Produits nets / cessions v.m.p.		
Total Produits fin. (V)	6 037	454
Dotations financieres		
Interets & charges assimiles		
Difference negative de change		
Charges nettes / cessions v.m.p.		
Total Charges fin. (VI)	-	-
RESULTAT FINANCIER	6 037	454
RES. COURANT AVANT IMPOT	- 346 639	- 117 004
Produits except.: ope. gestion		
Produits except.: ope. Capital		
Reprises sur provisions et dépréciations		
Total produits except. (VII)		
Charges exopt. ope gestion		
Charges except.: ope. Capital	1 330	781
Dotations exceptionnelles		
Total charges except. (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 1 330	- 781
Participation des salaries (IX)		
Impôts sur les bénéfices	-	- 32 537
BENEFICE OU PERTE	- 347 969	- 85 248

ANNEXE 2021

ANNEXE 2021**SOMMAIRE**

Partie	Note	Objet	Page
I		Faits marquants	3
II		Règles et méthodes comptables	4
III		Compléments d'informations au bilan et compte de résultat	5
	1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
	2	Immobilisations financières	7
	3	Dépréciations sur immobilisations financières	
	4	Etat des échéances des créances	
	5	Provisions pour risques	
	6	Etat des échéances des dettes	8
	7	Dettes fournisseurs	
	8	Dettes fiscales et sociales	
	9	Autres dettes	
	10	Composition du capital social	
	11	Effectif au 31 décembre	9
	12	Montant des engagements hors bilan	
	13	Entreprises liées	

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Faits marquants

L'année 2021 a été marquée par le lancement de deux nouveaux véhicules sous gestion : Finovam II FPCI le 31 mars 2021 et FIRA II FPCI le 22 novembre 2021. Ces fonds sont successeurs à Finovam SCR et Fira Nord Est.

1.2 Evénements post-clôture

Le conflit en UKRAINE survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un événement postérieur qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels 2021 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

Présentation des postes du bilan

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont pratiqués suivant le mode linéaire basé sur la durée de vie normale des immobilisations, conformément aux règles applicables au 1^{er} janvier 2005. Les durées de vie étant proches des durées d'usage, les amortissements sont calculés d'après les taux indiqués ci-dessous. Lorsqu'une valeur résiduelle peut être déterminée, elle est déduite du coût d'acquisition afin d'obtenir la base amortissable.

Immobilisations incorporelles	5 ans	20 %
Sauf logiciels	12 mois	100 %
Matériel et outillage	5 ans	20 %
Agencements – Aménagements	10 ans	10 %
Matériel de transport	3 ans	33,33 %
Matériel de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %
Mobilier de bureau	10 ans	10 %

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Présentation du compte de résultat

Toutes les valeurs sont exprimées en coût historique. Les produits comme les charges correspondent, prorata temporis, à la période couvrant l'exercice et sont enregistrés dès leur engagement.

III

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS

AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

AUTRES INFORMATIONS

A - Postes du bilan**Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles.****a) Valeurs brutes**

En €	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/21
Frais d'établissement	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.	8 616			8 616
Total Immob. Incorporelles	25 673		-	25 673
Aménagements agencements	618			618
Matériel transport et équipement	-			-
Matériel de bureau	6 928			6 928
Matériel informatique	7 718	3 270	- 3 442	7 546
Mobilier de bureau	-			-
Immobilisations corpor. en cours	-			-
Total Immob. Corporelles	15 264	3 270	- 3 442	15 092

Totaux	40 937	3 270	- 3 442	40 765
---------------	---------------	--------------	----------------	---------------

b) Amortissements

En €	Ouverture	Dotations	Reprises	Valeur 31/12/21
Immobilisations incorporelles	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.	7 274	1 342		8 616
Total Immob. Incorporelles	24 331	1 342	-	25 673
Aménagements agencements	481	137		618
Matériel transport et équipement				
Matériel de bureau	5 152	994		6 146
Matériel informatique	3 355	1 991	2 112	3 234
Mobilier de bureau				
Total Immob. corporelles	8 974	3 122	2 112	9 998
Totaux	33 319	4 464	2 112	35 672

Note 2 : Immobilisations financières

En €	Solde initial	Augmentations	Diminutions	Valeurs 31/12/21
Cautions et dépôts versés	3 454	2 128		5 582
Actions propres	-	-		-
	3 454	2 128		5 582

Note 3 : Dépréciations sur immobilisations financières.

Néant

Note 4 : Etat des échéances des créances.

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Cautions et dépôts versés	5 582	2 574	3 008
ACTIF CIRCULANT			
Clients	0	0	
Autres Créances	29 986	29 986	
Produits à recevoir	0	0	
Charges constatées d'avance	6 298	6 298	
Total général	41 866	38 858	3 008

Les créances clients concernent des facturations aux fonds/SCR gérées titre du mandat de gestion ou des refacturations de charges liées.

Note 5 : Provisions pour risques.

Néant.

Note 6 : Etat des échéances des dettes

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
DETTES			
Comptes Courants	0	0	
Dettes fournisseurs & rattachés	119 595	119 595	0
Dettes fiscales et sociales	210 710	210 710	0
Créditeurs divers	91 903	91 903	0
Produits constatés d'avance	0	0	0
Total général	422 207	422 207	0

Note 7 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Solde fournisseurs au 31/12/2021	111 787
Fournisseurs factures non parvenues	7 808
Total fournisseurs	119 595

Note 8 : Dettes fiscales et sociales.

Personnel	88 530
Etat, Sécurité sociale et org sociaux	122 180
Total des dettes fiscales et sociales	210 710

B - Postes du compte de résultat**Note 10 : Produits et charges exceptionnelles.**

Poste non significatif.

C – Autres informations**Note 11 : Composition du capital social.**

	Nombre	Montant
Actions composant le capital au 31/12/2021	350 000	350 000

La valeur nominale des parts est de 1,00 € (un)

